

Pour la CFTC, ce constat est logique puisque les modalités des nouveaux sites de restaurations ne sont pas adaptés aux contraintes professionnelles des agents.

Vos représentantes CDAS : Stéphanie Mounier (titulaire) & Annabelle Gardette (suppléante)

Mail : stephaniemounier@gmail.com & annabelle.gardette@dgfip.finances.gouv.fr